

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 24 février 2023
Délibération n°7

L'An deux mille vingt-trois le vingt-quatre février à 20h30, le Conseil Municipal
convoqué le dix-sept février s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : MOREAU Gaëlle - FISCHER Maryline - MOUGIN Rémi - MOUTIER Gérard -
KIRKYACHARIAN Luc - HERMITTE Jean-Pierre - SEMIOND Philippe - COQUILLAT Catherine -
ALPHAND Thierry - ADISSON Frank - VIESSANT Céline - JEANNE Virginie - CAIRE Maéva -
MOSSO Véronique - VERNET Laurent

Absents :

Procurations : BARONNAT Bernard à JEANNE Virginie - ALDEBERT Gérard à SEMIOND
Philippe - GRANET Alice à CAIRE Maéva - CARRE-PIERRAT Amandine à MOREAU Gaëlle

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE DE
LA REGIE DES REMONTEES MECANIQUES (COMPTABILITE M 43)**

*Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code général des
collectivités territoriales, madame le maire quitte la salle et ne prend pas part aux
discussions et au vote.*

Le Conseil Municipal constate que l'exécution du budget annexe de la régie des remontées
mécaniques (comptabilité M 43) telle qu'elle ressort des Comptes Administratifs 2022
présentés par l'ordonnateur madame Gaëlle MOREAU, fait apparaître les résultats de
clôture suivants, conformes aux résultats des comptes de gestion.

CA 2022 BUDGET ANNEXE REGIE DES REMONTEES MECANIQUES (M 43)						
LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	1 433 728,43	1 268 291,21	510 118,37	582 076,83	1 943 846,80	1 850 368,04
Résultats de l'exercice 2022		-165 437,22		71 958,46		-93 478,76
Résultat reporté n-1		208 375,07		465 706,92		674 081,99
TOTAUX	1 433 728,43	1 476 666,28	510 118,37	1 047 783,75	1 943 846,80	2 524 450,03
Résultats de clôture 2022		42 937,85		537 665,38		580 603,23
Restes à réaliser			300 293,92		300 293,92	0,00
TOTAUX CUMULÉS	1 433 728,43	1 476 666,28	810 412,29	1 047 783,75	2 244 140,72	2 524 450,03
RESULTATS CUMULÉS		42 937,85		237 371,46		280 309,31

Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales ;
Vu les articles L et R.2311-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Prend acte** de la présentation faite par l'ordonnateur du compte administratif 2022 pour le budget annexe de la régie des remontées mécaniques (comptabilité M 43) ;
- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser présentés dans ces budgets ;
- **Approuve et arrête** les résultats définitifs tels que retracés dans le compte administratif 2022 du budget annexe de la régie des remontées mécaniques (comptabilité M 43).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.